



Un service d'information sur les négociations en matière d'environnement et de développement

En ligne sur <http://www.iisd.ca/post2015/in1/>

Vol. 32 No. 14

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Samedi 24 janvier 2015

COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE NÉGOCIATION INTERGOUVERNEMENTALE SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: 19-21 JANVIER 2015

La première négociation intergouvernementale sur le programme de développement pour l'après 2015 s'est déroulée du 19 au 21 janvier 2015 au Siège des Nations Unies à New York, avec pour mission de faire un « état des lieux » des préparatifs pour un nouveau programme mondial de développement durable qui succédera aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Celle-ci était la première de huit sessions programmées, co-moderée par Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya, et David Donoghue, Représentant permanent de l'Irlande, et chargée de préparer le document final qui sera adopté en septembre 2015 lors du Sommet des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après 2015.

Le nouveau programme mondial de développement comprendra vraisemblablement quatre éléments: une déclaration; un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD), de cibles et d'indicateurs; des moyens de mise en œuvre (MMŒ) et un nouveau Partenariat mondial pour le développement; et un cadre fixant les modalités de suivi et d'examen de la mise en œuvre. Les intervenants de cette session d'état des lieux – des déclarations d'ouverture prononcées par le Secrétaire général des Nations Unies, le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social (ECOSOC), aux interventions des délégués gouvernementaux et des représentants des Grands groupes et autres parties prenantes – ont abordé chacun de ces quatre éléments et rappelé les engagements ayant conduit le processus intergouvernemental de prise de décision jusqu'à maintenant. Les délégués ont mis en exergue que ce processus constitue l'opportunité d'établir un programme de développement solide et efficace, fondé sur un partenariat mondial et des responsabilités partagées. Les discussions ont été marquées par un soutien considérable aux ODD proposés par le Groupe de travail ouvert (GTO) suite à ses travaux en 2014, et par l'expectative de la troisième Conférence sur le financement du développement (FfD3). Sur d'autres questions, les discussions ont permis d'identifier une série d'options qui

devront être prises en compte lors des réunions des prochains mois, sans perdre de vue l'impératif d'atteindre un accord sur le programme de développement pour l'après 2015 lors du Sommet qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2015.

BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015

Le processus de négociation intergouvernemental sur le programme de développement pour l'après 2015 a été initialement mandaté lors de la Réunion extraordinaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement organisée en septembre 2013 sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), au cours de laquelle il a également été

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du programme de développement pour l'après 2015	1
Compte-rendu de la réunion	3
Synopsis du processus	3
Intégrer les objectifs et cibles de développement durable dans le programme de développement pour l'après 2015 et sa déclaration	8
Moyens de mise en œuvre et partenariat mondial pour le développement durable et mécanismes de suivi et d'examen	10
Dialogue interactif avec les grands groupes et les autres parties prenantes	14
Session de clôture	14
Brève analyse de la réunion	15
Réunions à venir	17
Glossaire	18

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Faye Leone, Kate Offerdahl, et Lynn Wagner, Ph.D. Version française: Alexandra Lefevre - Correctrice: Sandra Gagnon, Ph.D. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique a été fourni pour la couverture de cette session par le Projet pour la transformation et la durabilité au-delà de 2015 (POST2015), financé par le Ministère japonais de l'environnement. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

décidé qu'un Sommet mondial devrait se tenir en septembre 2015 pour adopter un nouveau programme de développement des Nations Unies.

SOMMET DU MILLÉNAIRE: Le Sommet des Nations Unies pour le Millénaire s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. 149 chefs d'États et de gouvernement et représentants de haut niveau de plus de 40 pays ont assisté au sommet et le principal document en résultant a été la Déclaration du millénaire. Cette déclaration comprenait une affirmation des valeurs, principes et objectifs du programme international pour le 21^e siècle. Par la suite, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été établis sur la base de consultations parmi les représentants des institutions internationales. Le Secrétaire général des Nations Unies a présenté les OMD à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001, et les États membres des Nations Unies ont décidé que ceux-ci serviraient de guide pour la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire, avec 2015 comme date limite pour atteindre ces objectifs.

CNUDD: La communauté internationale s'est rassemblée pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, et a décidé de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'ODD. Le document final de Rio+20 appelait à la mise en place d'un GTO qui présenterait à la 68^e session de l'Assemblée générale une proposition sur les ODD. Le document final de Rio+20 souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attachés à la réalisation complète et rapide des OMD et de respecter tous les principes de Rio, en tenant compte de la diversité des situations, capacités et priorités nationales;
- que les ODD doivent être orientés vers l'action, concis et faciles à communiquer, en nombre limité, ambitieux, de nature globale, universellement applicables à tous les pays et axés sur les domaines prioritaires pour la réalisation du développement durable;
- la nécessité de s'assurer de la coordination et de la cohérence avec les processus traitant du programme de développement de l'après 2015, et de bénéficier d'une première contribution au travail du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en concertation avec les gouvernements nationaux;
- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, accompagnés de cibles et d'indicateurs, tout en prenant en compte la diversité des situations et les capacités nationales et les niveaux de développement des pays; et
- l'importance de disposer de données globales, intégrées et scientifiquement fondées, sur le développement durable, et de l'appui devant être apporté aux commissions économiques régionales dans le domaine de la collecte et de la compilation des contributions nationales visant à éclairer cet effort mondial.

L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a approuvé le document final, intitulé *L'avenir que nous voulons*, dans sa Résolution 66/288 du 30 novembre 2012.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AGNU SUR LE SUIVI DES EFFORTS VISANT LA RÉALISATION DES OMD: Cette réunion extraordinaire a eu lieu le 25 septembre

2013 au siège de l'ONU à New York. Le document final de la réunion appelle, entre autres: à mettre en place un cadre et un ensemble unique d'objectifs de nature universelle et applicables à tous les pays, et qui soutiennent la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique, la règle de droit, l'égalité de genre et les droits de l'homme pour tous; à des négociations intergouvernementales sur le programme post-2015; le Secrétaire général à publier, avant la fin 2014, un rapport de synthèse sur toutes les contributions relatives au programme de développement pour l'après 2015; et à adopter un nouveau programme lors du sommet de septembre 2015.

GTO: Le GTO sur les ODD a tenu ses huit premières réunions – également désignées comme la phase de « contributions » ou d'« état des lieux » – entre mars 2013 et février 2014 au Siège des Nations Unies à New York. En février 2014, les Co-Présidents Macharia Kamau (Kenya) et Csaba Kőrösi (Hongrie) ont publié un document de « bilan » passant en revue les discussions jusqu'à cette date, et un document « axé sur les domaines d'intervention » décrivant 19 domaines d'intervention constituant la base des discussions futures. Avant chacune des cinq sessions suivantes, les co-présidents publiaient des documents révisés pour examen par les délégués au GTO. Un document considéré comme « l'avant-projet » des objectifs et cibles a été publié le 2 juin 2014, proposant 17 objectifs et 212 cibles. Après deux sessions essentiellement tenues en consultations informelles, à la clôture de la 13^e session du GTO, le 19 juillet 2014, le Groupe a adopté par acclamation un rapport proposant 17 ODD et 169 cibles, et a décidé de soumettre cette proposition à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen et décision à sa 68^e session.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES: L'AGNU a appelé, dans sa Résolution 68/6 de septembre 2013, le Secrétaire général à synthétiser, avant fin 2014, les contributions relatives au programme de développement pour l'après 2015, dans un rapport destiné à alimenter les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015. Le Secrétaire général Ban Ki-moon a publié le 6 décembre 2014 une version avancée de « La dignité pour tous d'ici 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » et l'a formellement présenté aux États membres des Nations Unies le 8 janvier 2015. Le rapport propose un ensemble intégré de six éléments essentiels: la dignité, les êtres humains, la prospérité, la planète, la justice et le partenariat.

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU (FPHN) SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: Le document final de Rio+20 appelait également à la mise en place d'un FPHN pour remplacer la Commission du développement durable et assurer le suivi de la mise en œuvre du développement durable. Le FPHN se réunit chaque année sous l'égide du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et une fois tous les quatre ans sous les auspices de l'AGNU. Les deux premières sessions du FPHN ont abordé les thèmes suivants: « Bâtir l'avenir que nous voulons: de Rio+20 au programme de développement pour l'après 2015 » et « Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ouvrir la voie à un programme de développement ambitieux pour l'après 2015, comprenant les Objectifs de développement durable (ODD) ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES:

Plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ont établi des paramètres pour les négociations du programme de développement pour l'après 2015 et autres processus connexes. Le 3 juillet 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/279 intitulée « Modalités de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement », par laquelle elle a décidé de tenir la FfD3 à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 13 au 16 juillet 2015, et a souligné, entre autres, le besoin d'une coordination effective dans les préparatifs du sommet qui adoptera le programme de développement pour l'après 2015.

Réunie le 10 septembre 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/309, par laquelle: elle prend note de la conclusion des travaux du GTO; elle salue son rapport; et elle décide que la proposition relative aux ODD incluse dans son rapport sera la base principale pour l'intégration des ODD dans le programme de développement pour l'après 2015, tout en reconnaissant que d'autres contributions seront examinées durant le processus de négociations intergouvernementales en 2015.

Le 16 janvier 2015, l'AGNU a adopté le projet de décision A/69/L.46 sur les modalités des négociations intergouvernementales concernant le programme de développement pour l'après 2015. La décision affirme, entre autres:

- que les ODD seront incorporés dans le programme de développement pour l'après 2015 principalement sur la base de la proposition formulée dans le rapport du GTO, sachant que d'autres contributions seront aussi examinées;
- qu'il est « impératif de déployer tous les efforts » pour assurer une coordination effective entre les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 et le processus préparatoire de la FfD3, ainsi que d'autres processus intergouvernementaux pertinents des Nations Unies.
- que le document final destiné à être adopté au sommet « peut inclure », comme composantes principales: une déclaration; les ODD et les cibles; les moyens de mise en œuvre et un Partenariat mondial pour le développement durable; et des modalités de suivi et d'examen; et
- que le projet initial de document final devra être préparé par les co-facilitateurs « sur la base des points de vue exprimés par les États membres », « en tenant compte des discussions de fond dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales », et devra être publié avant mai 2015.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Dans la matinée du lundi 19 janvier 2015, Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a déclaré ouverte la Session d'état des lieux des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015. Il a rappelé aux délégués leur responsabilité de parachever le programme en respectant un calendrier strictement défini, pour permettre aux Chefs d'État et de gouvernement de l'adopter en septembre 2015. Il a indiqué que les ODD, en tant que composante clé du programme, doivent être « holistiques, universels et applicables à tous les pays, en tenant compte des diverses situations nationales et des niveaux de développement ». Kutesa a plaidé pour un programme centré sur les êtres humains,

capable de répondre et de satisfaire aux besoins et attentes des personnes, et conçu pour préserver la planète au bénéfice des générations présentes et futures. Il a indiqué que la Commission de statistique des Nations Unies a été priée de coordonner les travaux d'élaboration des indicateurs.

Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a fait observer que jamais auparavant de tels efforts n'ont été déployés pour inclure aussi largement le grand public dans le développement. Notant que les États membres ont l'opportunité et la responsabilité de modeler une vision pour 2030, il a exprimé l'espoir que son Rapport de synthèse pourra aider à cadrer ce processus. Il a signalé trois réunions en 2015 qui « ouvriront une nouvelle ère du développement durable »: la Conférence FfD3 en juillet; le sommet pour l'après 2015 en septembre; et la Conférence de Paris sur le changement climatique en décembre. Ban a souligné le besoin d'un sentiment citoyen mondial, de sagesse, de courage moral et de leadership politique pour l'année à venir. « Soixante-dix ans après la fondation des Nations Unies, nous devons répondre à l'appel de la prospérité partagée et d'un avenir durable pour tous », a-t-il affirmé.

Le Président de l'ECOSOC, Martin Sajdik, a indiqué que les arrangements relatifs au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015 devraient se focaliser sur le niveau national, avec des liens aux cadres régionaux et mondiaux, en se fondant sur l'expérience donnée par l'Examen ministériel annuel (EMA) et d'autres mécanismes. Il a estimé que les partenariats devraient être pilotés par les leaders nationaux et ouverts à toutes les parties prenantes, et que la coopération Sud-Sud sera une pierre de voûte de la réalisation du nouveau programme. Appelant l'ECOSOC « partenaire des partenaires », il a affirmé que celui-ci peut promouvoir des partenariats qui sont bien conçus, bien financés et qui bénéficient d'un large soutien politique. Sajdik a ajouté que la communication du nouveau programme de développement devra être un thème central au FPHN.

SYNOPSIS DU PROCESSUS

Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya et Co-Modérateur, a affirmé que les négociations de l'après 2015 couronnent plusieurs années de travail. Parmi les résultats à ce jour, il a souligné la proposition du Groupe de travail ouvert sur les ODD et les cibles, les rapports sur le financement du développement durable et le transfert de technologies, les « changements transformateurs » appelés de leurs vœux par les membres du Panel de haut niveau des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après 2015, un rapport d'expert sur la révolution dans la manière d'utiliser les données, les priorités citoyennes identifiées par l'Initiative MYWorld, et le Rapport de synthèse du Secrétaire général. Kamau a appelé les États membres à établir à la fois des orientations larges et des priorités détaillées à inclure dans le programme de développement pour l'après 2015. Il a également demandé des points de vue concernant la façon de « corriger le tir » lorsque cela s'avérera nécessaire dans les 15 prochaines années.

EXPOSÉ PRINCIPAL: Nancy Birdsall, du Centre pour le développement mondial, a suggéré aux États membres d'ajouter une 170^e cible aux ODD, en utilisant le revenu moyen de chaque pays comme référence pour mesurer la croissance économique

et l'égalité. Elle a expliqué qu'une telle mesure serait facile, accessible et durable, et qu'elle serait sensible à toute croissance sans équité au sein d'un pays.

DÉCLARATIONS: Durant la discussion de lundi, les délégations ont formulé leurs observations sur le processus entourant le programme de développement pour l'après 2015 en général.

L'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et la Chine (G-77/Chine), a indiqué que le processus devrait être guidé par une vision de transformation, et a souligné l'engagement du Groupe pour garantir le droit de tous au développement. Il a estimé que les futures réunions de l'après 2015 devraient être intergouvernementales et transparentes; respecter les règles de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'ECOSOC; et prendre appui sur un projet initial de document final. Il a estimé que les principes directeurs de la discussion devraient inclure le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, le droit international, et le plein respect de tous les principes de Rio, notamment celui de Responsabilités communes mais différenciées (RCMD). Il a ajouté que les documents finaux de l'après 2015 devraient comporter une préface avec une déclaration dictant l'esprit du nouveau programme.

Le Maroc, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que le Rapport de synthèse du Secrétaire général pourrait servir d'inspiration, mais ne devrait pas constituer la base des négociations intergouvernementales. Il a souligné la conviction du Groupe africain que les objectifs et cibles proposés par le GTO devraient être assortis d'une déclaration politique, et que le fondement du programme pour l'après 2015 devrait être plus large que les seuls OMD. Soulignant l'importance d'une nouvelle phase de coopération internationale sur la base des RCMD, il a également estimé que la mise en œuvre du programme dépend d'un résultat puissant à la FfD3. Le Groupe africain a également souligné que la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après 2015 doit jouer un rôle clé dans les négociations.

L'Union européenne (UE) a souligné que le programme pour l'après 2015 devrait aborder dans un esprit de transformation les questions majeures qui se posent au monde aujourd'hui. Le délégué a estimé que le secteur privé et la société civile ont des rôles clés à jouer dans la mise en œuvre du programme, et que des acteurs nouveaux et émergents devraient « faire leur juste part ». Il a plaidé pour que les préparatifs en vue de l'après 2015 et la FfD3 soient compatibles et qu'ils créent un cadre politique propice au succès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Belize, s'exprimant au nom de la Communauté caribéenne (CARICOM), a appelé: à relier le programme mondial de développement aux programmes régionaux; à approfondir les efforts d'intégration régionale; à émettre une déclaration concise et visionnaire qui affirme l'importance de tous les aspects du programme de développement pour l'après 2015; et à préserver l'intégrité de la proposition du GTO pour les ODD. Concernant les moyens de mise en œuvre, la déléguée a suggéré de mettre l'accent sur le développement, la fourniture de ressources pour favoriser la mise en œuvre du programme, et un soutien aux bureaux nationaux de statistique pour qu'ils participent au suivi, à l'évaluation et à la vérification.

Le Bénin, s'exprimant au nom des Pays les moins avancés (PMA), a estimé que le nouveau programme devrait chercher à mettre un terme à la pauvreté, à promouvoir la prospérité et le bien-être de tous, à protéger l'environnement et à combattre le changement climatique. Le délégué a appelé à conserver les références contenues dans la proposition du GTO aux huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul (IPOA), et a estimé qu'aucun objectif ni aucune cible ne peuvent être écartés. Il a également exhorté la FfD3 à articuler des partenariats mondiaux renforcés pour le développement, et à assurer la réalisation durable des objectifs et cibles.

Le Yémen, s'exprimant au nom des États arabes, a souligné l'interdépendance de la paix, de la sécurité et du développement, en signalant les impacts continus des occupations étrangères et du terrorisme dans la région. Le délégué s'est dit inquiet de la réduction de l'Aide publique au développement (APD), et a appelé à augmenter le pourcentage de Revenu national brut (RNB) dédié à l'APD de 0,7% à 1,0%. Il a également indiqué que le groupe soutient un mécanisme international visant à faciliter le transfert de technologies écologiquement rationnelles.

Le délégué des Maldives, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a souligné le besoin, entre autres, d'un système solide de suivi au niveau mondial, intégrant le FPHN et prêtant particulièrement attention aux besoins uniques des petits États insulaires en développement (PEID).

Tonga, s'exprimant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP), a indiqué que la Voie à suivre pour les Modalités d'action accélérée pour les PEID (SAMOA) devrait être incorporée de façon intégrale au programme de développement pour l'après 2015, et que la déclaration politique de haut niveau donnera le ton du programme pour l'après 2015 et devrait reconnaître les contextes nationaux et régionaux.

L'Égypte a suggéré d'augmenter le pourcentage du RNB destiné à l'APD à 1%, a estimé que les causes et les racines du terrorisme doivent être combattues de façon à instaurer la paix, et a plaidé pour un « avant-projet » apte à évoluer au gré des négociations.

La Turquie a estimé que les ODD doivent dépasser les OMD pour pouvoir affronter les défis mondiaux qui requièrent une action urgente. Le délégué a offert d'accueillir en Turquie une banque de technologies et de mécanismes d'innovation science-technologie pour les PMA. Il a souligné que les questions de développement, le rôle du secteur privé, et le dialogue avec les Nations Unies sur les enjeux économiques mondiaux, figureront à l'ordre du jour du G20 durant la présidence de la Turquie en 2015.

La République de Corée a salué les six éléments proposés dans le Rapport de synthèse. Le délégué a estimé que les êtres humains et la planète doivent être au centre du programme, et se refléter dans les objectifs et la déclaration. Il a appelé à assurer la participation permanente de toutes les parties prenantes dans les négociations.

La Chine a estimé que le programme pour l'après 2015 devrait être fondé sur le rapport du GTO, suivre le principe des RCMD, et se centrer sur le thème du développement pour éviter d'être dévié vers un trop grand nombre de questions. Le délégué a appelé à mettre en place un mécanisme solide et des moyens

de mise en œuvre robustes, et a exhorté les pays développés à tenir leurs engagements en termes d'APD. Il a indiqué que le programme pour l'après 2015 devrait renforcer la mise en œuvre et la supervision des moyens de mise en œuvre, plutôt que d'établir des programmes de suivi et des indicateurs spécifiques à chaque pays.

Le Niger, s'exprimant au nom des Pays en développement enclavés (PDE), a estimé que le programme de développement pour l'après 2015 doit fournir un schéma pour promouvoir le droit à une croissance durable et inclusive et l'éradication de la pauvreté. Le délégué a souligné le besoin d'intégrer le Programme d'action de Vienne pour les Pays en développement enclavés (VPOA) dans le programme, et l'importance d'établir un partenariat renouvelé et renforcé pour le développement.

Le Pakistan a annoncé que plus de 30 États membres ont formé le Groupe des amis des enfants pour défendre les droits des enfants dans les négociations à venir. Investir dans l'enfance n'est pas simplement sensé d'un point de vue économique, mais également sensé d'un point de vue politique, et constitue une obligation morale; cela devrait constituer une base stratégique pour le programme de développement pour l'après 2015 et pour la FfD3, a-t-il affirmé.

Le Soudan a souligné que l'APD est la source primordiale de financement et a appelé à réformer le système financier international. La déclaration devrait se centrer sur les questions de développement économique et les ODD, a-t-il affirmé, ainsi que sur la façon de créer un environnement international propice à la réalisation des objectifs.

Le Nigéria a estimé que le programme de développement pour l'après 2015 doit prendre en compte les aspirations et les rêves des membres les moins privilégiés de la société, et qu'il doit également être en ligne avec tous les principes de Rio, notamment celui des RCMD. Il a ajouté que le programme doit laisser suffisamment de marge pour réaliser les différentes priorités nationales, et être ambitieux dans sa distribution des ressources pour la mise en œuvre.

La Mongolie a estimé que l'éradication de la pauvreté doit être l'objectif global du développement durable, et que la croissance à elle seule ne permet pas nécessairement la participation ou le bien-être de tous. Le délégué a soutenu le FPHN comme plateforme principale pour l'examen et le suivi des ODD, pour assurer la coordination et la cohérence, et pour impulser l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Il a ajouté que le programme de l'après 2015 devrait prendre clairement en compte les besoins spéciaux des PMA en matière de développement.

La Fédération de Russie a noté un « lien invisible » entre les objectifs et les cibles. La déléguée a estimé que l'examen technique ne doit pas conduire à supprimer des cibles ni à les classer comme des indicateurs; il devrait plutôt vérifier l'alignement avec les engagements, standards et accords existants et reconnus par tous au niveau international. Elle a ajouté que la déclaration devrait refléter la continuité entre les OMD et les ODD.

La Hongrie a indiqué que les ODD constituent un paquet soigneusement concocté, qui est le résultat d'un accord politique significatif, et pour lequel il est nécessaire d'identifier et de définir des indicateurs.

Le Paraguay a attiré l'attention sur les liens avec le VPOA sur les PDE adopté en novembre 2014, et a suggéré d'adopter une approche commune mais différenciée du commerce.

La Nouvelle-Zélande a estimé que les éléments essentiels proposés par le Secrétaire général offrent un cadre aux ODD. La déléguée a indiqué que le défi est désormais de choisir des cibles pour chaque objectif, en ajoutant que celles-ci doivent être mesurables et assorties d'indicateurs.

Le Sri Lanka a estimé qu'il est impossible d'ignorer les chantiers inachevés des OMD et les vies de millions de personnes sur la planète, et que la pauvreté doit demeurer au centre du programme. Le délégué a appelé la déclaration de l'après 2015 à se fonder sur les documents finaux de Rio+20 et du GTO, et a secondé les appels à la participation d'experts dans les négociations.

Le Bhoutan a estimé que la proposition du GTO est un « ensemble d'ODD ambitieux et intégral » qui, s'il est pleinement mis en œuvre peut contribuer à mener à bien un programme transformateur. Le délégué a souligné le besoin d'un partenariat mondial renouvelé et renforcé, s'appuyant sur toute la gamme de partenariats disponibles, mais maintenant l'attention sur les pays en développement. Il a insisté sur le besoin d'une certaine prévisibilité dans la disponibilité des ressources.

Le Botswana a déclaré que la recherche du développement social et économique devrait se faire de façon équilibrée vis-à-vis du besoin de préserver la biodiversité, en donnant priorité à des domaines clés ayant le potentiel d'élever le niveau de vie de nombreuses personnes. Il a souligné le besoin pour la communauté internationale d'augmenter le soutien aux PDE.

L'Indonésie a décrit le programme de développement pour l'après 2015 comme la continuation des OMD, mais avec « des nouveautés et des améliorations » dans des domaines tels que la production et le développement économique. Le délégué a appelé à des discussions plus poussées sur le partage de technologies, et a estimé que le travail sur les indicateurs devrait passer par le processus intergouvernemental, sans créer des charges supplémentaires pour les pays en développement.

L'Inde a estimé que les « pierres angulaires » du programme seront la croissance et le développement. Le délégué s'est opposé à la renégociation « directe ou indirecte » du résultat du GTO, et a indiqué que la seule question aujourd'hui est celle de définir la façon dont les ODD vont être intégrés dans le programme. Il a noté que le programme présente un niveau d'ambition historiquement élevé et s'est demandé s'il sera effectivement doté des conditions nécessaires à sa réalisation. Il a estimé que le programme devrait s'articuler sur l'universalité des problèmes et la différenciation des solutions.

Le Mexique a déclaré que ce nouveau programme est fondé sur l'inclusion économique et sociale, et sur la compréhension de la nature multidimensionnelle de la pauvreté. Le délégué a estimé que ce programme ne cherche pas simplement un développement apte à s'autoalimenter, mais aussi un développement qui puisse se maintenir dans la durée. Le Mexique a également rendu hommage au rôle de la société civile dans le processus.

Les États-Unis ont appelé à un programme pratique, apte à guider l'action, et qui puisse être compris par les citoyens du monde entier. Le délégué a passé en revue les priorités consistant à mettre un terme à l'extrême pauvreté, à réduire les inégalités,

à œuvrer pour la durabilité environnementale, à autonomiser les femmes et les filles, et à mobiliser les talents et ressources d'une multitude d'acteurs. Concernant le processus, il a suggéré: de se laisser guider par les preuves; d'éviter le chevauchement avec d'autres processus; et de conserver une certaine souplesse.

La Croatie a appelé à maintenir la paix et la sécurité, les droits de l'homme, et la règle de droit pour le développement. Le délégué a soutenu la nature transformatrice et universelle des futurs ODD.

Le Canada a estimé que les six éléments du Secrétaire général offrent une bonne base pour le cadrage de la déclaration, et a rappelé aux délégués le mandat donné par Rio+20 qui était de concevoir des objectifs et des cibles faciles à diffuser et en nombre limité. Le délégué a ajouté que l'examen technique, l'avis des experts et l'engagement des parties prenantes seraient des éléments centraux de leurs délibérations.

Le Japon a appelé à engager les parties prenantes sur le terrain, à éviter le chevauchement avec d'autres processus, et à s'assurer que les négociations soient fondées sur des connaissances prouvées en invitant les experts à faire des contributions sur les questions techniques. Le délégué a en outre appelé à des discussions plus poussées sur la déclaration, le suivi et l'examen, et le partenariat mondial, avant de lancer la négociation sur ces questions, et a appelé à partager les travaux techniques sur les indicateurs avec les États membres en faisant preuve de transparence. Les objectifs et les cibles doivent être examinés à l'aune des progrès accomplis depuis la fin du GTO, a-t-il préconisé.

Faisant référence aux enseignements tirés du processus des OMD, le Nicaragua a mis en garde contre l'approbation d'un programme sans assurer les moyens de mise en œuvre de tous ses objectifs et cibles. Le délégué a également salué la participation accrue du secteur privé « en tant que partenaire socialement responsable » pour réussir la durabilité économique.

Le Bangladesh a plaidé pour laisser la proposition du GTO en l'état, celle-ci pouvant être revisitée et affinée ultérieurement, le cas échéant. Le délégué a estimé que le programme de développement pour l'après 2015 devrait être centré sur le développement, l'éradication de la pauvreté en constituant l'axe principal. Prenant note des six éléments identifiés dans le Rapport de synthèse, il a déclaré que « la forme ne doit pas compromettre le fond ».

Le Qatar a souligné l'éradication de la pauvreté, la qualité de l'éducation, et l'habilitation de toutes les classes de la société, comme des points importants du programme de développement pour l'après 2015. La déléguée a appelé à relever les défis du changement climatique, de la désertification et de la dégradation des terres, pour créer un environnement propice au développement durable.

La Slovaquie a soutenu la coordination entre la FfD3 et les processus de l'après 2015, en estimant que des sessions conjointes seraient un bon moyen d'y arriver, et a souligné le besoin d'un mécanisme de suivi solide pour le programme.

La Suisse a salué l'intention d'utiliser des méthodes de travail inclusives et souples, et a indiqué que les co-moderateurs devraient « tenir le crayon ». Le délégué a indiqué: que les objectifs et cibles proposés par le GTO ne devraient pas faire l'objet de nouvelles négociations; que les indicateurs doivent

être rédigés par des experts et non négociés, mais être cependant basés sur un cadre conceptuel approuvé; et qu'il devrait y avoir une approche cohérente entre les réunions de l'après 2015, de la FfD3 et du FPHN.

Le Panama a appelé le processus à être inclusif et mené par les personnes pour guider un changement transformateur, et a plaidé pour un programme centré sur les personnes avec un accent sur les groupes les plus vulnérables.

Le Liban s'est penché sur l'impact de la crise en Syrie et ses évolutions, et a appelé la communauté internationale à offrir un soutien intégral aux pays hôtes des réfugiés.

L'Australie a souligné que l'éradication de la pauvreté et la croissance économique constante sont les priorités du programme de développement. La déléguée a plaidé pour: une déclaration succincte et source d'inspiration; des cibles quantifiables, mesurables et compatibles avec les engagements existants; et un examen technique des cibles fondé sur des critères clairs.

Le Brésil a appelé à poursuivre un processus ouvert, transparent et inclusif, associant toutes les parties prenantes, et a appelé le Bureau des Nations Unies des affaires économiques et sociales (ONU/DAES) et le Service de liaison non gouvernementale des Nations Unies (NGLS) à soutenir l'inclusion des voix de Sud global; et a plaidé pour un financement, des technologies et un renforcement des capacités « à la mesure du niveau d'ambition » du programme. Le Brésil a estimé que les éléments essentiels du Rapport de synthèse du Secrétaire général n'apportent pas davantage de clarté mais posent « une couche supplémentaire de concepts » dont le lien avec les ODD ou le développement durable n'est pas clair en soi. Le délégué a appelé à adopter les ODD immédiatement et à se centrer ensuite sur la façon de les intégrer au programme. Il a estimé que la « vérification technique » des cibles des ODD doit être conduite suivant des critères approuvés par les États membres, et qu'il faut éviter de réduire le niveau d'ambition. Enfin, il a ajouté que les États membres doivent examiner le travail de la Commission de statistique des Nations Unies, qui ne compte que 24 membres, a-t-il signalé, et donner des orientations pour ses propositions et recommandations.

Le Vietnam a appelé à un partenariat mondial plus solide pour le développement durable, avec un accent sur la création d'un environnement propice au commerce, au financement de l'investissement et au transfert de technologies écologiquement rationnelles. La déléguée a également demandé aux co-moderateurs de proposer une feuille de route claire du processus entre aujourd'hui et la présentation en mai 2015 de l'avant-projet du programme.

La Norvège a plaidé pour un résultat assorti, entre autres: d'une déclaration politique visionnaire fondée sur les principes fondamentaux de la dignité humaine, centrée sur les êtres humains et sensible à la préservation de la planète; d'un partenariat mondial et d'une gamme de MMCE renouvelés, tirant parti de toutes les ressources et dûment coordonnés avec le processus de la FfD3; et de mécanismes de suivi et d'examen solides et bien conçus.

Le délégué du Royaume-Uni a déclaré: que la proposition du GTO est la base principale des ODD et que son subtil équilibre doit être préservé; que les pays ne devraient pas choisir parmi les ODD, mais les mettre tous en œuvre; que les cibles doivent être

robustes, simples, mesurables et aptes à permettre aux citoyens de demander des comptes à leurs gouvernements; et que le Royaume-Uni est engagé sur une cible d'APD à 0,7%.

La France a estimé que les recommandations du GTO constituent un équilibre complexe. Le délégué a exprimé des réserves quant à l'examen technique des cibles, et a demandé une parfaite transparence. Il a appelé à préserver l'esprit du GTO quant à la participation de toutes les parties prenantes.

Le Cameroun a estimé que le chapeau du rapport du GTO, ainsi que le document final de Rio+20, constituent un bon point de départ pour la déclaration, et que les ODD ne devraient pas être rouverts ou renégoiés. Le délégué a appelé à garder les RCMD au centre de la FfD3, et a estimé que les questions relatives aux moyens de mise en œuvre ne devraient pas être relayées aux négociations de la FfD3.

La Colombie a indiqué que le rapport du GTO devrait servir de base aux cibles et indicateurs du programme de développement pour l'après 2015. La déléguée a affirmé que son pays est prêt à ajuster la planification nationale en fonction du résultat final du processus pour l'après 2015, et a souligné l'urgence d'aborder les inégalités et la durabilité environnementale.

Le Liechtenstein a appelé à mettre en place un programme ambitieux et transformateur à tous les niveaux, à maintenir la cohérence avec d'autres processus pertinents, et à établir un mécanisme d'examen efficace.

Le Népal a estimé que le nouveau programme doit intégrer l'IPOA, le VPOA et la Voix à suivre de SAMOA. Le délégué a indiqué que la proposition du GTO devrait constituer la base principale des discussions dans les négociations intergouvernementales, et que le processus du FfD doit faire d'importants apports. Il a précisé que développer des indicateurs est un travail très technique et qu'il doit être conduit en étroite consultation avec les États membres. Il a également estimé que la classification applicable aux PMA, et notamment aux PEID, doit être « réaliste ».

L'Éthiopie a appelé à « changer de paradigme » concernant la coopération internationale pour, entre autres, inverser la récente tendance à la baisse de l'APD. Se faisant l'écho du propos du Secrétaire général lors de la session d'ouverture concernant le besoin de MMCE concrets et ambitieux, le délégué a dit que le changement de paradigme requis est la raison pour laquelle le succès du programme de développement pour l'après 2015 dépend du résultat de la FfD3.

Le Rwanda a noté son souhait d'un programme centré sur les êtres humains, dans lequel personne ne soit laissé pour compte. La déléguée a déclaré que les pays en situations spéciales ont besoin de financements supplémentaires, et a soutenu l'utilisation d'une variété de sources comme complément à la mobilisation des fonds internes.

Le Lesotho a estimé que les besoins spécifiques des PDE en termes de développement doivent être reconnus, qu'une approche unique n'est pas praticable, et que le programme de l'après 2015 n'aura pas l'impact escompté s'il manque d'ambition.

La Tanzanie a souligné le besoin d'une réforme institutionnelle et de décisions politiques pour changer les structures institutionnelles, et a suggéré que la réunion de la FfD3 établisse un nouvel organe intergouvernemental sur les questions de fiscalité internationale.

L'Arabie Saoudite a signalé que le résultat pour l'après 2015 doit être volontaire par nature, et non pas obligatoire, de façon à encourager les pays à y prendre part. Le délégué a indiqué que le programme doit être bâti sur le préambule convenu dans le rapport du GTO, notamment au regard du principe de RCMD.

La Suède a souhaité sauvegarder le fond du rapport du GTO et renforcer le programme tout en le rendant plus facile à mettre en œuvre. Pour garantir la réussite, la déléguée a estimé que les engagements relatifs aux MMCE, à l'égalité de genre et aux aspects climatiques sont essentiels.

Le Belarus, s'exprimant au nom du Groupe des amis de la famille, a souligné qu'en tant qu'unité fondamentale de la société, la famille devrait bénéficier des protections nécessaires et figurer de façon intégrée dans le programme de l'après 2015.

Le Guatemala a estimé: que les inégalités croissantes sont un problème universel; que le programme doit être fondé sur la justice et le respect de tous les êtres humains; qu'il est nécessaire de développer et de renforcer les institutions publiques; que les mécanismes de suivi et d'examen prendront appui sur des institutions solides; que le suivi doit se faire aux niveaux mondial et régional; et que les partenariats sont également importants.

L'Italie a reconnu que la paix et la règle de droit sont des piliers essentiels du développement durable. Le délégué a indiqué que le travail de définition des indicateurs peut être un processus technique, et qu'il devrait reposer sur les travaux des Amis du Président de la Commission de statistique des Nations Unies et du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution dans la manière d'utiliser les données pour le développement durable.

Le Costa Rica: a indiqué que tous les groupes vulnérables doivent être autonomisés; a souligné que le programme devrait aborder les inégalités entre pays et au sein des pays; a noté un besoin de négocier les relations multilatérales dans la sphère du commerce international; a appelé à la reconnaissance des besoins des Pays à revenu intermédiaire (PRI); a suggéré de renforcer le mécanisme d'examen du FPHN; et a mis en garde sur le fait que la sélection finale des indicateurs est un choix politique.

Le Chili a estimé qu'il y a en toile de fond du programme des engagements pris dans le cadre d'autres processus relatifs au développement, y compris à la FfD3. La déléguée a souligné l'importance de trouver un accord sur les MMCE, y compris sur le transfert de ressources et sur la création de l'environnement financier international approprié.

Kiribati a estimé que le programme de développement pour l'après 2015 doit s'appuyer sur les OMD, prendre en compte les contextes nationaux, et permettre le renforcement des connexions entre les divers programmes régionaux. Le délégué a ajouté que les défis posés par le changement climatique sont en train de détruire les efforts de son pays en faveur du développement.

Le Danemark a indiqué que la capacité transformatrice du nouveau programme va être déterminée par deux éléments: l'universalité de son cadrage et de son approche; et les partenariats multipartites. Le délégué a appelé à maintenir l'approche équilibrée et intégrée de la proposition du GTO, et a admis le mérite d'une « vérification technique » des cibles proposées sur la base de critères clairement définis.

L'Uruguay a rappelé que la communauté internationale a échangé, à Rio+20, sa vision traditionnelle du développement contre une vision plus large fondée sur le développement durable.

Le délégué s'est opposé à la réouverture de la discussion sur le document final du GTO et a estimé que, comme « le temps ne joue pas en notre faveur », le processus actuel devrait s'occuper de garantir la viabilité des objectifs. Il devrait également se concentrer sur une transition cohérente entre les OMD et les nouveaux objectifs, sur l'évaluation des MMCE requis pour atteindre les objectifs, et sur la mise en place de mécanismes de suivi, où le FPHN a un rôle central à jouer.

INTÉGRER LES OBJECTIFS ET CIBLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015 ET SA DÉCLARATION

EXPOSÉS PRINCIPAUX: Andrew Scott, de l'Overseas Development Institute, a fait une présentation lundi après midi au cours de laquelle il a invité les délégués à prendre du recul par rapport au processus et à se demander « quel est le véritable objectif des ODD? » Il les a encouragés à réfléchir au besoin de tenir les engagements passés sur le développement durable, notamment sur le front environnemental, et a appelé à une véritable intégration des trois dimensions du développement durable dans tous les aspects des objectifs. Scott a évoqué la relation entre les objectifs et cibles internationaux et nationaux, et le besoin d'établir un programme global partagé. Enfin, il a souligné que les ODD doivent inspirer des changements institutionnels et procéduraux pour un ensemble très large d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Dans la matinée du mardi 20 janvier 2015, Debapriya Bhattacharya, Président du réseau Southern Voice on Post-MDG et Membre honoraire du Centre pour le dialogue politique, a suggéré que la déclaration pourra se centrer sur la nature « universelle, transformatrice, inclusive et intégrée » du programme. Il a indiqué que la déclaration devra également inclure un plan de travail crédible, des principes directeurs guidant l'action, des modalités de réalisation des objectifs, et des méthodes d'évaluation de l'efficacité des actions. Il a également préconisé que la déclaration soit plus ambitieuse que les objectifs et cibles, qui eux s'inscrivent dans les limites de la praticité. Il a ajouté que le partenariat mondial sera « la principale mesure de crédibilité » pour le nouveau programme, et que la déclaration doit donner des instructions fermes sur la façon de stimuler l'efficacité à travers les relations entre le programme de développement pour l'après 2015 et d'autres processus.

DÉCLARATIONS: Les États membres des Nations Unies ont émis mardi leurs commentaires sur ce point de l'ordre du jour. L'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du G-77/Chine, a déclaré que le document final du GTO s'inscrit dans la droite ligne du mandat donné à Rio+20 et que le Groupe ne recommande pas une vérification technique qui ne servirait qu'à rouvrir les négociations. En outre, l'ensemble intégral et intégré d'objectifs ne devrait pas être compromis pour les besoins de la cause publicitaire: « la forme doit toujours suivre le fond ». Concernant la déclaration, le Groupe a estimé qu'elle devra se centrer sur les questions liées au développement. Il a mis en garde contre l'établissement d'indicateurs pour le niveau national, et a suggéré de centrer le suivi et l'examen sur la provision effective de MMCE au niveau international.

L'UE a suggéré de conserver et de renforcer les synergies entre les ODD et les cibles, et a signalé le besoin de travailler plus avant sur l'élaboration d'indicateurs bien définis. Le délégué a indiqué que l'Équipe spéciale des Nations Unies et la communauté scientifique devraient participer à l'identification d'indicateurs, et que leurs suggestions ne seraient retenues que si elles reçoivent un soutien. Il a salué « l'approche novatrice » du Secrétaire général pour identifier six éléments essentiels et s'est dit impatient de discuter cette option plus avant. Il a estimé que la déclaration devrait montrer une détermination renouvelée à abolir l'extrême pauvreté en une génération, et a soutenu la désagrégation des données pour garantir que les cibles soient effectivement atteintes par tous les groupes concernés et que personne ne soit laissé pour compte. Il a par ailleurs affirmé que la déclaration devrait souligner la responsabilité mutuelle, et soutenir une ONU « adaptée à son objet ».

Le Niger, s'exprimant au nom des PDE, a estimé que la déclaration politique devrait contenir une section dédiée aux besoins spéciaux des PDE et à l'importance d'un traitement différencié et préférentiel.

Les Maldives, s'exprimant au nom de l'AOSIS, ont indiqué que « tout programme se proclamant universel doit reconnaître les vulnérabilités uniques des PEID ». Le délégué a estimé qu'il ne serait pas productif de rouvrir, de réorganiser ou de renégocier le texte du GTO.

Le Belize, s'exprimant au nom de la CARICOM, a déclaré qu'il faudrait commander l'élaboration des indicateurs aux experts pour les soumettre ensuite à l'examen des États membres, ainsi que l'élaboration des MMCE et des mécanismes de suivi, mais que ces experts ne devraient pas se mêler d'établir les objectifs, ce qui a déjà été fait.

Tonga, s'exprimant au nom des PEID du Pacifique, a estimé qu'il ne devrait pas y avoir de modifications dans le nombre ou le contenu des ODD convenus. Le délégué a exprimé un intérêt pour la conceptualisation du rapport du Secrétaire général, en estimant que cela ne conduit pas à rouvrir la proposition du GTO.

Le Brésil a estimé qu'il ne faut pas imposer de « limites thématiques artificielles » au programme. Le délégué a proposé que la déclaration politique se centre sur des principes, en suggérant à cet effet: l'égalité; la durabilité; l'universalité; la différenciation et les RCMD; et la gouvernance démocratique et représentative à travers une coopération multilatérale renforcée.

L'Éthiopie a souligné que les engagements pris devraient être respectés, et que le programme de l'après 2015 n'aura de sens que s'il s'accompagne d'un cadre efficace de MMCE.

La République de Corée a appelé à envisager un réarrangement des ODD, par exemple en intégrant quelques cibles de « nature déclarative forte » dans la déclaration politique. Le délégué a estimé que le programme devrait se centrer sur les personnes et la planète, dans la perspective de protéger la dignité humaine et la qualité de la vie.

La Norvège a signalé le besoin que les délégués garantissent, à travers une vérification technique, que les ODD soient alignés sur les accords existants tout en étant plus ambitieux, ainsi que la nécessité d'un ensemble d'indicateurs fondés sur les connaissances et attentivement définis.

Le Guatemala, s'exprimant également pour la Colombie, la France, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou et la Suisse, a souligné la légitimité du document final du GTO et a affirmé que le processus doit désormais se centrer sur le suivi et l'examen, les MMCE et la déclaration. Le délégué a estimé que le nombre important d'objectifs et de cibles vient du fait d'avoir concilié, pour la première fois, les défis universels du développement durable.

Les États-Unis ont signalé qu'il reste « matière à amélioration » dans la faisabilité de la proposition du GTO. Le délégué a appelé à élever les cibles existantes jusqu'à un standard technique commun et un degré commun de faisabilité. Concernant la déclaration, les États-Unis ont suggéré d'utiliser un ensemble d'éléments organisateurs, comme les six éléments essentiels du Secrétaire général, ou les six piliers de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après 2015.

Le Bénin, s'exprimant au nom des PMA, a déclaré que la mobilisation des ressources nationales a un très faible potentiel dans les PMA, et que le programme de développement pour l'après 2015 doit être guidé par un traitement différencié et préférentiel des PMA, avec une approche intégrale des MMCE, incluant l'APD et d'autres aides, le commerce, les flux de capitaux privés, et l'allègement de la dette.

La Chine a estimé que la déclaration doit s'appuyer sur l'introduction des ODD et se centrer sur le thème du développement. Rappelant que la proposition du GTO a été adoptée par consensus, la déléguée a estimé qu'elle ne doit pas être rouverte aux négociations. Elle a également mis en garde contre la sectorisation des objectifs et cibles, en affirmant que cela pourrait « compromettre le subtil équilibre des ODD ».

L'Ouganda a indiqué que le programme de développement pour l'après 2015 devrait être l'occasion de se mettre d'accord sur les questions restées en suspens, comme les flux migratoires, l'accès aux marchés, le changement climatique et le transfert de technologies.

L'Arménie a estimé que la déclaration doit refléter l'engagement à promouvoir des sociétés inclusives et l'importance d'un examen inclusif et participatif. Au niveau national, la déléguée a noté que les politiques d'exclusion et de discrimination font obstacle au développement; « la production de richesse sans une redistribution équitable est une source primordiale d'exclusion, d'injustice et d'inégalités ».

Cuba a affirmé que la déclaration devrait: faire référence aux principes de Rio, y compris celui de RCMD; formuler le principe d'universalité de façon à en clarifier le sens et la façon dont il s'applique dans le contexte de l'après 2015; et ne pas comporter de questions dépassant le développement durable.

Le Pakistan a indiqué que la proposition du GTO et son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies constituent une avancée majeure dans le processus de l'après 2015, et le délégué a espéré qu'elle ne serait pas rouverte. Il a estimé que la déclaration devrait inclure des références à un droit global au développement et au droit à l'autodétermination, et a indiqué que la justice suppose d'attaquer les causes structurelles des inégalités.

L'Allemagne a estimé, entre autres, que la formulation de la déclaration doit être convaincante, que le nouveau partenariat mondial doit modifier la façon dont on travaille ensemble, et que chaque pays doit fixer ses propres cibles nationales.

Le Royaume-Uni a estimé que la proposition du GTO constitue un équilibre délicat. Le délégué a affirmé que la « vérification technique » des cibles est essentielle pour s'assurer que le programme soit mesurable, praticable et faisable, mais a ajouté qu'il serait sage de revenir vers les États membres pour l'approbation finale. Il a également encouragé le traitement du « défi des communications », et a soutenu d'envisager l'examen des six éléments suggérés par le Secrétaire-général.

Chypre a déclaré: que le rapport du GTO constitue un accord juste et délicat qui doit être préservé comme un ensemble intégré; qu'une équipe spéciale chargée de conduire une « vérification technique » devra fonder ses travaux sur des critères spécifiques, et ne devra pas réduire le degré d'ambition; et que le travail de la Commission de statistique des Nations Unies devrait être épaulé par l'Équipe spéciale et la communauté scientifique.

La Lettonie a estimé que la déclaration politique doit être concise, facile à communiquer et à comprendre, et que le nouveau programme de développement devra être diffusé de façon intégrée et équilibrée.

La Finlande a estimé qu'une « vérification technique » des cibles pourrait être utile et que l'Équipe spéciale est la mieux placée pour s'acquitter de cette tâche. La déléguée a ajouté que les indicateurs peuvent renforcer la nature transformatrice du programme, et que chaque indicateur pourrait concerner plus d'une cible. La Croatie a souligné le besoin d'institutions capables et responsables.

Le Mexique a souligné les besoins des PRI, ainsi que la nécessité de rechercher un développement inclusif et durable, l'universalité et l'inclusion.

La Roumanie a indiqué que, si les propositions de l'Équipe spéciale ne sont pas approuvées par tous, la proposition du GTO devra être approuvée en l'état. La déléguée a signalé que l'élément novateur du Rapport de synthèse du Secrétaire général est l'identification de six éléments essentiels en tant qu'outils de communication.

La Hongrie a estimé que l'équilibre politique de la proposition du GTO doit être préservé, et a ajouté que la vérification des cibles peut être envisagée si elle est conduite sous la surveillance des co-moderateurs et si elle ne concerne que les cibles ayant une faille inhérente, entre autres.

Israël a indiqué que les délégués doivent garder à l'esprit l'objectif final: concevoir des cibles ambitieuses, inspiratrices, mesurables et possibles à atteindre. La déléguée a déclaré qu'il est impératif que les experts soient présents aux négociations.

La Bulgarie a estimé que la vérification technique des cibles devrait être conduite pour garantir leur cohérence avec d'autres cadres existants. La déléguée a également appelé à une déclaration politique courte et concise.

La Grèce a estimé qu'il est essentiel de maintenir et de renforcer les synergies et les interconnexions au sein des objectifs et cibles, et de former un ensemble d'indicateurs bien définis.

Le Tchad a déclaré que les indicateurs doivent être simples, mesurables et accessibles à tous. Le délégué a souligné que le programme de développement pour l'après 2015 doit renforcer l'appropriation des stratégies de développement par les États membres, et traiter les questions émergentes concernant la mise en œuvre.

Le Japon a indiqué que le chapeau du rapport du GTO n'a pas le poids politique pour se comparer à la Déclaration du Millénaire. Le délégué a estimé que le contenu de la déclaration devrait être à la hauteur d'un document qui sera adopté par des Chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du 70^e anniversaire des Nations Unies.

L'Inde a exprimé des craintes concernant la vérification technique, et a dit qu'il n'existe pas de mandat pour encadrer une telle tâche. Concernant les indicateurs, le délégué a estimé qu'ils devraient être établis à travers un processus technique, et ne devraient pas servir à insérer des idées qui ne figurent pas dans la proposition du GTO.

La Géorgie a déclaré que les droits de l'homme devraient être au centre du programme, et que celui-ci ne doit pas se limiter à réduire la violence, mais aussi protéger les victimes de la violence.

L'Équateur a estimé que le processus devrait être transparent, que le projet initial de la déclaration devrait être préparé par les co-moderateurs, et que les co-moderateurs devraient diffuser le projet de déclaration avant de présenter des projets pour d'autres éléments du programme.

L'Australie a fait observer l'influence que les cibles auront *in fine* sur les politiques et les budgets, et a estimé que tous les pays devront traduire les cibles en fonction de leurs circonstances nationales. La déléguée a soutenu la recommandation du Secrétaire général de conduire une révision technique des cibles du GTO, et a suggéré que cette révision pourrait se centrer d'abord sur les cibles relatives aux objectifs qui bénéficient d'un haut niveau de consensus, et que ceci devrait être rendu possible à la réunion de février. Elle a indiqué que la révision devrait reposer sur des critères simples et clairs, comme par exemple déterminer si la cible est en adéquation avec les dernières connaissances avérées. Elle a également suggéré d'inviter des intervenants capables d'expliquer comment les différents pays pourront traduire les objectifs en fonction de leur situation nationale.

Le Canada a indiqué que la déclaration devrait se centrer sur les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, et que les six éléments essentiels du Secrétaire général offrent une bonne base pour l'encadrer. Le délégué a soutenu une révision technique des cibles par des experts des Nations Unies, sur la base de critères clairs de façon à ne pas être politiquement chargée. Il a estimé que certaines des 169 cibles pourraient être plus efficaces en tant qu'indicateurs.

Le Pérou a suggéré que la déclaration pourrait être éclairée par l'introduction du GTO, la Déclaration du Millénaire, et le document final de Rio+20. Le délégué a mis en avant une vision de la croissance économique à travers le prisme de l'inclusion sociale et économique, ce qui pourrait contribuer à atteindre un développement durable. Parmi les autres domaines importants figurent le traitement du changement climatique dans le cadre de la CCNUCC, l'autonomisation des femmes, la promotion de la règle de droit et de l'accès à la justice, et la lutte contre la corruption, a-t-il indiqué. Il a ajouté que les six éléments essentiels du Rapport de synthèse du Secrétaire général pourraient guider la rédaction.

L'Indonésie a indiqué que le sommet doit véhiculer un message concernant le fait que personne ne sera laissé pour compte, l'éradication de la pauvreté et l'équité au sein et entre les pays. L'introduction du rapport du GTO stipule les éléments

de fond requis pour la déclaration. Le projet de déclaration doit faire partie de l'avant-projet, a estimé la déléguée, pour éviter la fragmentation des négociations. Elle a en outre signalé le besoin de travaux plus poussés sur les indicateurs, mais a estimé que l'étape de la vérification technique des objectifs et des cibles est désormais close.

Le Salvador a suggéré de redéfinir le concept de PRI pour tenir compte des lacunes structurelles et s'attaquer aux inégalités, à l'épargne, à la vulnérabilité environnementale, et au renforcement institutionnel.

L'Arabie Saoudite a mis en garde contre toute tentative de réévaluer les ODD, et a estimé qu'il ne devrait pas y avoir de mécanisme obligatoire de reddition de comptes puisque le programme de l'après 2015 doit être volontaire.

Le Nigéria a indiqué que l'échelle des ressources requises est intimidante, en particulier pour les pays pauvres en ressources, et a noté que les options de financement du développement durable sont vitales, que la mobilisation des ressources internes sera critique, que les gouvernements doivent s'engager à améliorer les systèmes fiscaux, et que l'APD doit continuer à jouer un rôle dans la mise en œuvre du nouveau programme.

La Malaisie a estimé que le rapport du GTO devrait être la base pour intégrer les ODD dans le programme de l'après 2015, et que les objectifs et cibles ne doivent pas imposer de restrictions ou de fardeaux supplémentaires aux pays en développement, mais doivent refléter les diverses réalités, capacités et priorités de tous les États membres des Nations Unies.

Le Népal a souligné le consensus sur le fait que le programme devra être transformateur.

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE ET PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MÉCANISMES DE SUIVI ET D'EXAMEN

EXPOSÉS PRINCIPAUX: Mardi après-midi, trois intervenants ont abordé les moyens de mise en œuvre et le partenariat mondial pour le développement durable. Homi Kharas, du Brookings Institute, a passé en revue les aspects interconnectés des moyens de mise en œuvre, y compris des aspects du Consensus de Monterrey qui ont encore plus de pertinence aujourd'hui, a-t-il estimé. Il a souligné le besoin de rediriger plus d'APD vers les PMA, et d'élargir la mobilisation des ressources internes, en particulier pour les PRI. Concernant les investissements en infrastructures et les flux financiers, Kharas a souligné le besoin de mieux orienter les ressources vers le développement durable. Enfin, il a insisté sur le besoin d'un ensemble d'engagements limités dans le temps et d'une démonstration des efforts déployés dans différents domaines pour accentuer la crédibilité des discussions sur les MMCE.

George Talbot, Représentant permanent du Guyana et Co-Moderateur à la FfD3, a indiqué que les raisons de convoquer la FfD3 avant le sommet de l'après 2015 sont: d'assurer la contribution positive de la FfD3 au programme de l'après 2015; de susciter la confiance dans l'engagement des États membres envers le programme; et de commencer à montrer le chemin vers la mise en œuvre. Il a expliqué que le défi de la FfD3 est d'identifier les lacunes à combler en termes de MMCE, ainsi que les partenariats et conditions requises pour mettre pleinement en œuvre le programme, de façon à s'attaquer à la pauvreté tout en gardant notre planète « en bon état » pour les générations futures.

Dans sa mise à jour sur le processus préparatoire de la FfD3, Talbot a signalé qu'un « recueil d'éléments » préliminaire est en cours de préparation, pour permettre aux gouvernements de s'assurer que le processus de la FfD3 contribue comme il devrait au programme de développement pour l'après 2015.

Geir Pedersen, Représentant permanent de la Norvège et Co-Modérateur à la FfD3, a rappelé l'accord visant à promouvoir la cohérence et à réduire la duplication d'efforts entre la FfD3 et le processus de l'après 2015. Pedersen a noté que le programme de Monterrey ne contemplait pas le changement climatique, et a estimé que la croissance économique ne peut pas, à elle seule, conduire au développement durable. Parmi les défis clés, Pedersen a signalé la situation des PEID, les pays en conflit, la transparence sur les ressources extractives, les données, et les modes de consommation et de production durables.

Mercredi matin, trois autres intervenants ont abordé le suivi et l'examen. L'Ambassadrice Fatuma Ndingiza, Présidente du Mécanisme africain d'examen par les pairs (APRM), a indiqué que l'APRM s'est développé en 2003 dans le but de promouvoir la bonne gouvernance. Elle a signalé que c'est un instrument mutuellement convenu, d'accès volontaire, et qui vise le partage des expériences et l'évaluation des besoins en termes de renforcement des capacités. Elle a affirmé, entre autres: que l'appropriation et le leadership au niveau national sont essentiels; que l'examen par des pairs au plus haut niveau maintient l'engagement; qu'il est important de fixer des objectifs mondiaux, mais que la mise en œuvre doit demeurer nationale et régionale; que le suivi des progrès est crucial; et qu'un cadre institutionnel efficace est très important. Elle a ajouté qu'il est fondamental que les examens soient volontaires, mais qu'ils devraient s'accompagner d'incitations.

Marianne Beisheim, de l'Institut allemand des affaires internationales et sécuritaires, a passé en revue les raisons pour lesquelles le suivi est important, notamment parce que les procédures d'examen peuvent contribuer à la reddition de comptes envers la citoyenneté, et parce que les examens permettent de dégager les meilleures pratiques. Elle a estimé que le processus d'examen devrait laisser aux États membres « le contrôle souverain » sur leurs engagements, et que soutenir la conduite du processus d'examen pourrait être une incitation à participer. Elle a ajouté que les examens devraient commencer au niveau national, avec des rapports d'avancement nationaux et des consultations nationales, puis être étendus aux examens régionaux par des pairs, et enfin au niveau mondial.

Pali Lehohla, Statisticien général d'Afrique du Sud, a souligné le besoin de combiner les statistiques, la géographie et l'informatique. Il a suggéré de transformer la Commission de statistique des Nations Unies pour créer une commission des Nations Unies intégrant la géographie et les statistiques. Il a souligné l'importance de la localisation et le besoin d'intégrer les statistiques et la géographie, en citant comme exemple un examen de la densité démographique conduit en Afrique du Sud qui a été amélioré lorsqu'il a été couplé à un examen de la localisation des infrastructures.

DÉCLARATIONS: Les États membres des Nations Unies ont présenté mercredi leurs observations sur les MMCE et le partenariat mondial, et sur le suivi et l'examen. L'Union européenne a estimé qu'il faut assurer la cohérence entre

les discussions de l'après 2015 et celles de la FfD3, et que toutes deux doivent conduire à des engagements appropriés et ambitieux de la part de tous. Le délégué a expliqué que les RCMD ne peuvent pas s'appliquer comme un principe global à la totalité du programme de l'après 2015, et a souligné le besoin: d'une approche intégrale des MMCE et du financement; de la contribution de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du programme; et d'assurer que les données soient désagrégées, collectées d'une manière coordonnée, et développées dans les pays en développement.

Le Niger, s'exprimant au nom des PDE, a appelé à investir des ressources substantielles dans les six domaines prioritaires du VPOA. Le délégué a estimé que l'APD et l'Aide au commerce doivent jouer des rôles de catalyseurs pour aider les PDE à mobiliser des ressources pour le développement, et que la qualité de l'aide est aussi importante que la quantité.

Tonga, s'exprimant au nom des PEIDP: a souligné le besoin de partenariats authentiques et durables; s'est dit impatient de la mise en place d'un mécanisme global de facilitation de technologies; et a appelé à améliorer la qualité de l'aide.

Palau, s'exprimant au nom du Forum des îles du Pacifique, a souligné que le Forum Compact est un outil régional pour le suivi, l'établissement de rapport et la reddition de comptes. Le délégué a indiqué que le processus contextualise les OMD pour la région, emploie des examens par des pairs, et accentue le développement d'infrastructures. Il a appelé les partenaires à s'engager dans le partage des données et dans des partenariats transparents et responsables.

L'Égypte, s'exprimant également au nom de la Suisse, du Pakistan, de la République de Corée, de la Norvège, du Liechtenstein et du Pérou, a appelé à un mécanisme d'examen qui soit, entre autres: volontaire; centré sur l'évaluation et les progrès accomplis tant par les pays développés que par les pays en développement; un fournisseur d'accès aux meilleures pratiques et une plateforme de partenariats; géré dans un esprit constructif; fondé sur une approche différentielle; et attentif aux enseignements tirés.

Le Belarus a estimé que le nouveau programme devra être basé sur les aspirations, actions et responsabilités communes des pays. La déléguée a attiré l'attention sur l'importance de la famille comme facteur de développement durable, et a indiqué que les PRI ont besoin d'instruments efficaces pour leur développement.

Le délégué des Maldives, s'exprimant au nom de l'AOSIS, a estimé que le FPHN doit conduire un examen des engagements pris envers les PEID et la Voie à suivre SAMOA lors de son examen du programme de développement pour l'après 2015.

Le Belize, s'exprimant au nom de la CARICOM, a considéré que la vérification technique est une « boîte de Pandore » qui ne devrait pas être utilisée pour aborder les doutes que peuvent avoir les délégations concernant les ODD. La déléguée a estimé que l'ambition des ODD est supérieure à celle des OMD, et que par conséquent, les MMCE doivent l'être également.

Le Canada a indiqué que les investissements nécessaires dépassent les flux d'APD, a souligné le besoin d'établir de nouveaux modèles de financement, et a rapporté que le Canada évoquera les modèles hybrides lors du Forum économique mondial. Le délégué a estimé qu'une cartographie structurée des mécanismes de suivi existants aiderait les États membres à en

tirer profit tout en concevant le mécanisme de l'après 2015. Il a également dit que l'expression « pour l'après 2015 » devra être revue, car elle n'aura plus aucun sens en 2020.

Le Bénin, s'exprimant au nom des PMA, a appelé à un soutien fort pour créer les entités nationales chargées des statistiques. Le délégué a appelé à un rapport annuel préparé par le Système des Nations Unies sur le partenariat mondial pour le développement, et a estimé que le rapport pourrait identifier les meilleures pratiques, les contraintes et les recommandations sur la marche à suivre, et pourrait être examiné par un forum intergouvernemental tel que le FPHN.

Le Monténégro a soutenu l'appropriation nationale, mais a signalé le besoin d'une action cohérente de la part de tous les pays. Concernant les MMCE, le délégué a souligné les besoins des PRI. Il a également indiqué que l'APD reste une partie importante du financement du développement et que la pleine réalisation des ODD requerra des sources multiples.

L'Éthiopie a spécifié que les ressources doivent être employées de manière efficace et que la gouvernance doit être réorganisée et responsabilisée face aux citoyens. Le délégué a indiqué que les normes et règles au niveau global nuisent souvent au développement, et qu'un partenariat mondial renouvelé devra se pencher sur ce problème. Il a mis en garde sur le fait que la mobilisation des ressources internes doit être considérée en termes de capacité des différents pays, et qu'il faut développer une coopération internationale solide sur la fraude et l'évasion fiscale. Il a estimé que l'APD n'est pas un simple transfert de ressources, mais qu'elle représente également un engagement dans le cadre du partenariat mondial.

Le Pérou a plaidé pour un niveau de ressources largement supérieur à celui consacré aux OMD. Le délégué a estimé que l'examen et le suivi devraient se faire de façon périodique afin d'identifier les défis qui se présentent dans la réalisation des objectifs et d'évaluer si les pays parviennent à agir sur les trois dimensions du développement durable. Il a expliqué que la participation au FPHN doit être motivée par l'opportunité d'échanger des expériences et de collecter des bonnes pratiques.

Les Pays-Bas ont estimé que la déclaration politique doit s'adresser aux leaders politiques et aux populations, et s'appuyer sur les six éléments suggérés dans le Rapport de synthèse, avec l'universalité et l'éradication de la pauvreté comme principes clés. Avec le soutien du Royaume-Uni, le délégué a indiqué que le résultat de la FfD3 doit constituer un des piliers des MMCE du programme de développement pour l'après 2015. Concernant les objectifs et cibles, le délégué des Pays-Bas s'est dit ouvert à accepter une assistance de la part de l'équipe de soutien technique pour la vérification technique. Il a indiqué que le suivi et la reddition de comptes doivent s'appuyer autant que possible sur des mécanismes existants, le FPHN jouant un rôle au niveau global.

Concernant le suivi et l'examen, le Royaume-Uni a spécifié: que le point de principe de la reddition de comptes se situe au niveau national et ce processus doit être conduit par les pays; que l'examen régional, par exemple à travers les commissions économiques régionales des Nations Unies, pourrait être utile; que le mécanisme mondial d'examen devrait identifier les

domaines nécessitant des efforts plus poussés; et que la révolution dans la manière d'utiliser les données doit être au cœur du programme.

Le Bhoutan a signalé que l'examen doit inclure une phase préparatoire pour établir un consensus sur les politiques nationales et sur la conception des programmes et projets qui vont permettre d'atteindre chacun des ODD. La déléguée a suggéré d'utiliser un accord de cadrage conjoint entre chaque pays et ses partenaires de développement sur les MMCE requis. Elle a également soutenu l'élaboration de mesures alternatives pour refléter la nature multidimensionnelle de la pauvreté et du bien-être, et a souligné le rôle des données.

La Norvège a noté le besoin: d'une composante nationale réservée à chaque pays comme partie la plus importante de l'examen universel; d'un rapport mondial sur le développement durable sur la base des connaissances scientifiques avérées et de la coopération interinstitutionnelle; et d'un système des Nations Unies adapté à l'objectif de soutenir la mise en œuvre. La déléguée a indiqué que la structure actuelle des organes intergouvernementaux doit être apte à intégrer un processus d'examen.

Le Japon a indiqué que les gouvernements doivent mobiliser leurs ressources internes et travailler à l'amélioration de leur environnement interne d'investissement. Le délégué a noté le besoin en technologies de pointe pour affronter les défis de la durabilité, mais a estimé qu'un nouveau mécanisme ne conduira pas nécessairement à leur diffusion. Il a estimé que les Nations Unies devraient commencer par utiliser pleinement les initiatives existantes pour combler les lacunes technologiques. Concernant le suivi et l'examen, le Japon a spécifié que l'examen mondial par le FPHN inclura évidemment les MMCE, mais devrait également inclure l'état de la mise en œuvre des objectifs et cibles en général. Il a appelé à utiliser les mécanismes existants comme l'APRM, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD OCDE) et le Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement.

Le Nigeria a estimé que le mécanisme d'examen devrait prévoir un rapport volontaire sur les progrès accomplis et les défis rencontrés, et se fonder sur des données de qualité, précises et opportunes.

Le Mexique a déclaré que les Nations Unies doivent avancer vers un système « renouvelé, cohérent et vital pour la mise en œuvre et le suivi ». Un mécanisme d'examen doit viser la coopération, et ne doit pas être punitif ni coercitif par nature.

Cuba a appelé à des mécanismes efficaces, et a estimé que toutes les parties prenantes devraient contribuer à réaliser les objectifs et les cibles. Le délégué a appelé à la coopération technique et financière pour l'examen, de façon à ce que ceux ayant besoin d'aide puissent la demander et l'obtenir. La Gambie a instamment demandé que le processus de négociation reste ouvert, transparent et inclusif, avec une participation accrue des parties prenantes pour favoriser leur appropriation du programme.

Le Brésil a déclaré que le FPHN est la plateforme institutionnelle idoine pour la gouvernance du programme de l'après 2015, et que la reddition de comptes et le suivi doivent

se faire au niveau national. Concernant les moyens de mise en œuvre, le délégué a souligné que le secteur privé doit s'engager sur le programme de façon transparente et responsable.

Les États-Unis ont déclaré que les MMCE doivent être traités principalement dans le processus du FfD3 pour éviter de doubler le travail, et ont proposé d'insérer l'accord atteint à la FfD3 en tant que section du document final pour l'après 2015. Concernant le suivi et l'examen, le délégué a demandé un éventail de propositions sur les données et l'architecture institutionnelle, et du temps pour permettre aux délégations de les examiner.

La Turquie a estimé que les MMCE constituent l'élément le plus important du programme, et qu'un nouvel accord sur le financement doit être conclu à la FfD3. Le délégué a souligné le besoin de diverses formes de partenariats pour débloquer des ressources, et a ajouté que les indicateurs fondés sur les connaissances avérées sont importants.

La Suède a indiqué que les engagements relatifs à l'APD doivent être assortis d'accords visant à promouvoir des environnements économiques propices et d'efforts pour juguler les flux financiers illicites, entre autres choses. La déléguée a souligné l'importance: du suivi, de la surveillance et de la reddition de comptes, y compris par un mécanisme efficace de niveau mondial; d'équiper le FPHN pour remplir ce rôle; d'élaborer des indicateurs en utilisant toute l'expertise technique du système des Nations Unies; et de renforcer les capacités nationales à cet effet.

La Croatie a indiqué que le FPHN est une plateforme universelle dotée des prérequis pour accueillir un mécanisme d'examen intégral. La déléguée a également souligné le besoin de statistiques de haute qualité.

La Suisse a souligné le besoin d'une approche cohérente entre les processus de la FfD3, de l'après 2015 et du FPHN sur la question des MMCE et du suivi et de l'examen. La déléguée a appelé à identifier clairement la nature de la partie des MMCE qui concerne directement le programme de l'après 2015, notamment en rapport au processus du FfD, et a ajouté que le processus préparatoire de la FfD3 est le meilleur espace pour discuter des MMCE. Concernant le suivi et l'examen, elle a estimé que le niveau national est la base du cadre général, avec des attributions supplémentaires pour les niveaux régional et mondial, et a appelé à aligner l'examen du niveau mondial sur l'Examen intégral quadriennal des politiques des Nations Unies.

Le Kazakhstan a appelé à un cadre solide de surveillance et d'examen, avec des contributeurs de tous les niveaux.

La République de Corée a indiqué que l'APD doit demeurer une composante essentielle des MMCE, notamment pour les pays les plus vulnérables. Le délégué a noté que son pays accueillera en avril le Symposium de haut niveau du Forum de coopération au développement, et a affirmé que le cadre d'examen devrait s'appuyer sur une révolution dans la manière d'utiliser les données.

La Slovaquie a déclaré que le processus d'examen devrait inclure les parties prenantes compétentes, établir des partenariats, se fonder sur une participation efficace et significative, et disposer d'un puissant soutien du système des Nations Unies tout au long des travaux.

L'Allemagne a soutenu la vérification technique des cibles sur la base de critères clairement définis, de façon à améliorer leur cohérence et leur niveau d'ambition. Le délégué a estimé que le mécanisme d'examen ne sera efficace que s'il est acceptable pour tous les États et va au-delà d'un simple suivi des progrès accomplis.

La Roumanie a appelé à l'appropriation du programme par tous les pays, à la transparence, et à une surveillance et un suivi efficaces des progrès accomplis. La déléguée a estimé que la révolution dans la manière d'utiliser les données va jouer un rôle crucial dans le suivi, et que de nouvelles unités de mesure doivent être développées dans les domaines couverts par les ODD.

La Bolivie a rappelé qu'un examen technique a été conduit à chaque étape du processus du GTO. Le délégué a estimé que les RCMD doivent être respectées, et a évoqué l'importance des peuples autochtones dans la promotion du développement durable.

L'Australie a appelé à un séquençage attentif des processus préparatoires de l'après 2015 et de la FfD3 pour réduire le chevauchement des efforts, à travers une approche itérative offrant la souplesse de revisiter les thèmes à des phases ultérieures. La déléguée a également souligné qu'un cadre de reddition de comptes n'est pas une fin en soi, mais qu'il doit générer des informations permettant de cibler, d'ordonner et de coordonner les efforts.

Le Népal a appelé à des MMCE renforcés et prévisibles pour affronter les défis uniques qui se posent aux PMA et aux PDE. Le délégué a estimé que la réforme des institutions de Bretton Woods est une condition *sine qua non* pour mettre les pays en développement sur un pied d'égalité, notamment les PMA. Il a noté que les questions relevant des MMCE « peuvent ne pas sembler nouvelles, mais ont besoin d'un nouveau regard ».

Le Bangladesh a appelé à établir une banque technologique pour les PMA. Les peuples des PMA sont « les plus pauvres parmi les pauvres », a signalé la déléguée, et ont besoin d'une attention spéciale. Elle a plaidé pour que le suivi et l'examen se déroulent dans le cadre du FPHN, et pour inclure les MMCE et le partenariat mondial.

L'Argentine a estimé que la surveillance et le suivi doivent être nationaux, volontaires et périodiques, en signalant que les rapports nationaux ont bien fonctionné pour les OMD. Le processus ne tirera aucun profit d'une « approche de signalement et de culpabilisation », a ajouté la déléguée, ni de récompenser des gouvernements qui suivent un modèle de développement pour en sanctionner d'autres.

Le Danemark a indiqué que les efforts descendants pour construire un environnement propice doivent être assortis d'une rétro-alimentation ascendante en solutions, et que c'est là que le partenariat mondial entre en jeu. La déléguée a déclaré que l'élément du programme portant sur la surveillance, le suivi et la reddition de comptes doit: inclure des examens par des pairs; permettre un appel à agir lorsque les progrès stagnent; avoir lieu au niveau national; et utiliser les mécanismes et processus existants autant que possible. Le FPHN a un rôle clé de supervision à jouer pour le progrès au niveau mondial, a-t-elle ajouté.

La Malaisie a souligné le besoin de mobiliser des ressources de façon significative.

La Tunisie a estimé que le programme de l'après 2015 doit être mis en œuvre à travers la coopération internationale sur la base des RCMD, et a appelé à: augmenter le pourcentage de PNB destiné à l'APD; la mise en place d'un mécanisme de facilitation du transfert de technologies; des solutions au problème de la dette; et la promotion d'un système de commerce mondial juste et ouvert.

Le Tchad a déclaré: que l'APD doit financer la réalisation des ODD; que des fonds supplémentaires sont requis pour des réformes, comme la réforme fiscale, qui peuvent mobiliser davantage de ressources internes; que la question de la dette doit être abordée; et que le soutien aux PDE doit être renforcé.

La Fédération de Russie a estimé que l'établissement de rapports devrait être volontaire, qu'ajuster les politiques nationales pour la mise en œuvre du programme l'après 2015 relève de la responsabilité des gouvernements, et qu'augmenter le nombre d'exigences en matière de rapports pourrait conduire à ce que la composante d'établissement de rapports excède la composante de « développement direct ». La déléguée a indiqué que le FPHN est une plateforme appropriée pour l'établissement de rapports.

La Chine a déclaré que la coordination devrait être améliorée entre le processus du programme de l'après 2015 et le processus préparatoire de la FfD3. La déléguée a affirmé que le partenariat se fonde sur les RCMD, et que les pays développés devraient élargir leur aide aux pays d'Afrique et aux PMA. Elle a soutenu le FPHN comme organe d'examen de la mise en œuvre du programme pour l'après 2015, sans mécanismes nationaux obligatoires, et a dit que le suivi et l'examen devraient porter sur les engagements relatifs à l'APD, au transfert de technologies et au renforcement des capacités.

L'Équateur a appelé à examiner l'adéquation des structures mondiales, y compris pour le financement, le commerce et le transfert de technologies. Le délégué a noté les efforts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) sur les indicateurs.

Les Philippines ont souligné qu'avec 17 objectifs et 169 cibles proposées, il est probable que le nombre d'indicateurs soit élevé. Le délégué a estimé que les agences nationales de statistiques doivent avoir des capacités renforcées pour pouvoir porter de nouvelles charges.

DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES GRANDS GROUPES ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES

Mercredi après-midi, les Grands groupes et les parties prenantes ont présenté un Compte-rendu du Forum préparatoire des parties prenantes qui s'est tenu le 16 janvier 2015, où ils se sont entretenus avec les États membres sur leurs propositions et souligné certaines craintes concernant:

- la façon dont les cibles seront atteintes par les groupes les plus marginalisés et vulnérables de la société;
- les droits de propriété comme moyen de mise en œuvre;
- l'invisibilité des peuples autochtones dans les propositions actuelles d'ODD;
- le besoin de reconnaître le droit à l'eau comme un droit humain;

- l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre du programme de l'après 2015;
 - la façon d'atteindre les couches les plus basses de la société;
 - l'importance des connaissances et de l'engagement de la communauté scientifique; et
 - la place des droits de l'homme dans le programme.
- Ils ont défendu que le programme doit:
- s'inscrire dans le cadre international des droits de l'homme;
 - mettre en exergue l'inclusion des filles et des femmes de tous âges;
 - s'intéresser aux asymétries de l'ordre économique international;
 - décrire ce à quoi ressemble un développement durable juste et équitable;
 - inclure une référence plus large au secteur agricole;
 - ne laisser personne pour compte, y compris les personnes handicapées;
 - évaluer continuellement les partenariats pour déterminer s'ils contribuent véritablement au développement durable;
 - appuyer le suivi sur une reddition de comptes conduite par les pays;
 - faire avancer les questions relatives au travail décent; et
 - intégrer la Voie à suivre de SAMOA dans le programme de l'après 2015.

SESSION DE CLÔTURE

Mercredi après-midi, le Co-Modérateur David Donoghue, Représentant permanent de l'Irlande, a présenté l'examen conduit par les Co-Modérateurs de la session d'état des lieux, en soulignant qu'il a clairement un grand intérêt dans ce processus. Parmi les principaux points dégagés des discussions entre les États membres, il a mis en exergue la reconnaissance de la proposition du GTO pour les ODD comme un programme visionnaire et ambitieux qui repose sur un équilibre politique soigneusement composé. Concernant la proposition d'une « vérification technique » des cibles, il a admis qu'il y a quelques craintes quant au risque de nuire à l'équilibre de la proposition du GTO, mais qu'il y a également eu des soutiens, avec des suggestions visant à assortir la vérification de critères ou de paramètres. Donoghue a indiqué que la Commission de statistique des Nations Unies présentera un projet d'ensemble d'indicateurs pertinents avant la réunion de mars, mais il a averti qu'il ne serait peut-être pas possible d'achever les travaux sur les indicateurs avant le mois de septembre. Il a indiqué que les États membres pourraient répondre à la Commission lors de la session du mois de mars, examiner sa contribution et décider ce qu'il convient d'en faire.

Donoghue a signalé que les co-modérateurs vont diffuser, avant la réunion de février, un projet contenant des points à inclure dans la déclaration. Il a souligné que les États membres ont estimé que la déclaration devrait affirmer la nature intégratrice du programme, les principes fondamentaux, et l'universalité ainsi que la différenciation entre pays. En outre, elle devra être complète mais concise, visionnaire et source d'inspiration.

Concernant les MMCE et le partenariat mondial, Donoghue a relayé le message des États membres pour qui il sera impossible d'être à la hauteur des ambitions des ODD sans MMCE et sans partenariats, ainsi que leur reconnaissance des interconnexions entre les processus de la FfD3 et de l'après 2015.

Concernant le suivi et l'examen, Donoghue a signalé que, pour la première fois dans ce processus, les États membres ont échangé des points de vue sur le sujet. Il a rapporté que plusieurs d'entre eux ont réitéré l'importance d'un processus ouvert, transparent et inclusif, et que certains ont estimé qu'aucune cible ne doit être considérée comme atteinte à moins qu'elle ne le soit par tous.

Le Co-Modérateur Kamau a prié les délégués de rester « extrêmement souples » concernant le programme de travail, en déclarant qu'il est difficile de prévoir l'évolution des négociations. Concernant l'apport des experts, il a précisé que celui-ci peut être sollicité lorsque le besoin s'en fera sentir, et que les États membres devront indiquer les sujets dont ils veulent entendre parler et par qui. Il a signalé que le groupe a laissé « en suspens » les six thèmes des tables rondes du sommet. Enfin, il a indiqué qu'un nouveau format d'interaction avec les parties prenantes semble devoir « s'inscrire dans la continuité du processus », et a souligné que la société civile est essentielle à celui-ci, car les ODD et leur importance ne sont pas encore tout à fait compris en dehors des prémices de l'ONU.

Donoghue a déclaré la réunion close à 17h30.

BREVE ANALYSE DE LA RÉUNION

La session d'état des lieux des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015 a été la première occasion, pour certains participants, de sentir que l'année 2015, jusqu'alors abstraite et anticipée, est finalement « arrivée ». La réunion s'ajoute à la suite d'un long historique d'accords, manifestations, processus consultatifs et contributions négociées. Cet examen sur trois jours a permis aux gouvernements et aux parties prenantes de réfléchir sur le passé et d'étudier et pointer la façon dont ils vont canaliser cette trajectoire vers des résultats concrets dans les mois à venir.

Il était clair que les participants reconnaissaient l'importance de ces discussions. Signalant qu'il s'agit d'un « moment électrisant pour travailler sur ces questions », les délégués ont attiré l'attention sur les opportunités de mettre un terme à la pauvreté, de réduire les inégalités, de stopper le changement climatique, et de prévenir de futurs conflits à travers les accords et partenariats qui vont être mis en place cette année. Mais, alors que les délégués formulaient de nobles idéaux et des visions d'avenir durant cette session de trois jours, leurs discussions ont également mis à jour les difficultés qu'ils vont devoir résoudre s'ils veulent conclure un accord qui soit à la hauteur de ses promesses, et ce en temps utile pour le sommet des Nations Unies sur l'après 2015 en septembre 2015.

La session d'état des lieux a été organisée suivant les éléments programmés du document final du sommet sur l'après 2015: une déclaration; des objectifs et des cibles de développement durable; des moyens de mise en œuvre et un partenariat mondial pour le développement durable; et un mécanisme de suivi et d'examen. Cette brève analyse passe en revue quelques-uns des défis pour chacun de ses éléments, tels qu'ils ont été identifiés au cours de la première réunion de cette dernière étape du processus préparatoire pour l'après 2015.

UNE DÉCLARATION GLOBALE

Les délégués ont perçu la déclaration proposée comme une opportunité d'affirmer de façon courte, nette et puissante une vision commune du programme de développement des

Nations Unies et de ce qu'il cherche à accomplir. Lorsqu'ils ont commencé à comparer des idées sur ce que cette vision devrait contenir, plusieurs gouvernements ont placé très haut dans leurs listes la promotion du développement et de l'égalité. À cet égard, nombre d'intervenants ont signalé comme significatif le fait que la réunion s'ouvre le jour où les États-Unis commémorent l'héritage de Martin Luther King, Jr. et sa lutte pour un monde plus juste.

Cependant, les définitions de la justice exprimées durant la réunion ont révélé des différences sur la façon de parvenir à une société plus juste. Selon plusieurs pays en développement, une plus grande justice dépend de la tenue des engagements passés et d'une révision des droits de vote dans les institutions internationales, entre autres choses. D'autres ont mis en avant la gouvernance au niveau national, avec des politiques et des institutions permettant d'assurer une société pacifique et stable, la primauté de la règle de droit, et l'accès à la justice. Les propositions relatives à ces ambitions ont appelé à faire référence à des accords passés, comme les documents finaux de Rio+20 et du Groupe de travail ouvert, et à mettre l'accent sur les RCMD des pays dans la mise en œuvre du programme. D'autres ont réitéré leur opinion selon laquelle les RCMD ne s'appliquent pas au contexte des ODD et ont affirmé que le programme doit se fonder sur les principes d'universalité et de responsabilité partagée.

Définir ce programme « universel » va constituer un défi significatif dans les mois à venir, notamment vu les différences et les besoins spéciaux qui existent parmi les 193 États membres des Nations Unies. Ceci est clairement apparu dans les appels lancés par nombre de participants soulignant que les besoins spéciaux des PMA devraient constituer un point particulier du programme, alors que d'autres signalaient la délicate situation des pays à bas et moyen revenu, des PEID, des PDE et d'autres groupes. Certains pays ont suggéré d'inclure lors de prochaines réunions des intervenants capables d'expliquer la façon dont le nouveau programme pourra être appliqué à divers contextes nationaux, afin de fournir aux délégués des informations concrètes sur les implications et les défis que le programme entend traiter. Lundi, l'exposé de Nancy Birdsall a ajouté une couche supplémentaire au débat: comment assurer que les cibles et indicateurs mesurent des améliorations pour la société dans son ensemble et non seulement pour certains groupes, probablement privilégiés.

Autre fonction prêtée à la déclaration: la plupart des délégations étaient d'avis que celle-ci doit expliquer le programme de l'après 2015 d'une façon qui permette au grand public de comprendre ses objectifs et ses cibles, pour que chacun puisse le mettre en œuvre dans sa communauté. Certains ont considéré les six éléments proposés par le Secrétaire général (dignité, êtres humains, prospérité, planète, justice et partenariats) comme un moyen utile d'encadrer le programme global. D'autres ont estimé que des « limites thématiques artificielles » altéreraient le subtil équilibre entre les trois dimensions du développement durable, présent dans les objectifs proposés par le GTO. Les délégués ont accueilli avec satisfaction l'annonce des co-modérateurs, qui, lors du dernier après-midi, ont promis de faire circuler des éléments à inclure dans la déclaration avant la réunion de février, pour guider les délégués dans leurs préparatifs de cet élément crucial du paquet final.

OBJECTIFS, CIBLES ET INDICATEURS POUR L'AVENIR

Les ODD proposés et le « subtil équilibre » atteint par le GTO ont servi de guide à la plupart des intervenants au cours des discussions sur les objectifs, les cibles et les indicateurs, a noté un délégué. La suggestion du Secrétaire général, dans son Rapport de synthèse, visant à ce que « les experts techniques du système des Nations Unies examinent les cibles, y compris celles sur les moyens de mise en œuvre, et comparent et alignent le niveau d'ambition que chacune d'elles représente avec celui d'autres cibles, engagements, standards et accords internationaux existants », a déclenché de vifs débats. Certains intervenants ont soutenu la « vérification technique » des cibles, pour donner aux gouvernements une chance de voir ce que les experts ont à suggérer. D'autres, invoquant le consensus politique difficilement gagné par le GTO, ont invité à la prudence, en estimant qu'il n'existe aucun mandat pour la réalisation de cet exercice et se montrant méfiants quant au fait qu'il pourrait conduire à la suppression et à l'insertion indésirable de cibles, et par conséquent à une renégociation de la proposition du GTO.

La discussion autour de l'élaboration des indicateurs a également révélé des zones de désaccord: certaines délégations ont souligné le besoin d'un avis expert, mais d'autres ont réaffirmé la nature intergouvernementale du processus. À cet égard, certains ont évoqué le rôle que pourraient jouer les gouvernements nationaux, les commissions régionales et d'autres acteurs dans la confection des indicateurs. Plusieurs délégations ont souligné que les responsabilités en matière de suivi doivent être réservées aux gouvernements nationaux, qui doivent élaborer leurs propres ensembles d'indicateurs sur la base des situations et des priorités nationales. Cependant, quelques intervenants ont pointé le besoin d'un ensemble commun d'indicateurs au niveau mondial, pour assurer la comparabilité entre les États et pouvoir mesurer les progrès accomplis au niveau mondial.

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Les moyens de mise en œuvre contemplés dans la proposition du GTO couvrent une gamme de ressources, y compris les formes traditionnelles et nouvelles de financement, la facilitation de technologies, et les mesures pour améliorer l'environnement politique international pour le développement. Plusieurs gouvernements ont cherché à sortir de l'impasse la discussion sur le transfert de technologies propres, par exemple en établissant un mécanisme de facilitation de technologies. D'autres ont toutefois exprimé une préférence pour remettre toutes les discussions relatives aux moyens de mise en œuvre au processus du Financement du développement, qui débutera sa première session de rédaction le 27 janvier 2015 à New York.

En fait, les liens entre les processus de l'après 2015 et du FfD3 ont été mis en exergue par la plupart des intervenants, et il est clair que les résultats des deux processus vont être interconnectés et mutuellement dépendants. La relation entre ces deux processus n'est, cependant, pas encore définie. Durant la session de trois jours, les délégations ont suggéré plusieurs façons d'avancer, notamment: l'insertion du document final de la FfD3 comme composante à part entière du programme de l'après 2015; l'inclusion dans les discussions pour l'après 2015 de l'ensemble des questions financières et de mise en œuvre associées à la FfD3; et faire en sorte que la discussion sur les MMCE n'ait lieu que dans le contexte de la FfD3, de façon à « réduire au minimum

la duplication ». Les Co-Présidents de la FfD3 ont encouragé les délégués à coordonner leurs positions concernant ces deux processus parallèles.

Plusieurs autres niveaux de coordination vont être nécessaires avec d'autres processus parallèles cités durant la réunion, dont beaucoup sont actuellement au milieu de leurs propres débats sur les moyens de mise en œuvre, notamment les négociations relatives au changement climatique en vue de la réunion de Paris en décembre. Des chevauchements ont aussi été signalés avec le 70^e anniversaire des Nations Unies et le processus « adapté à son objet » correspondant, notamment les discussions concernant des réformes plus larges des institutions et de la gouvernance mondiale.

EXAMINER LES EFFORTS ET LES PROGRÈS ACCOMPLIS

À cette réunion, de nombreux délégués ont eu pour la première fois l'occasion de consacrer du temps à la discussion sur le suivi et l'examen du processus de l'après 2015. Plusieurs représentants de gouvernements et de la société civile apportaient des propositions bien ficelées pour un futur mécanisme d'examen, mais il est clair que les délégations auront besoin de beaucoup plus de temps pour envisager toute la gamme des options.

Dans les semaines précédant la réunion, certains ont rappelé en aparté que la terminologie de cet élément s'est profondément modifiée. Le terme préalablement employé de « reddition de comptes » n'était pas approprié pour un processus intergouvernemental, comme l'ont signalé quelques délégués, car les gouvernements souverains n'ont pas à « se rendre des comptes » entre eux, mais plutôt en ont-ils à rendre devant leurs citoyens. Ainsi, l'expression s'est changée en « suivi et examen », mais quelques représentants de haut niveau ont exprimé des craintes concernant le fait que ce changement risquait de « diluer » la discussion.

Les participants ont signalé qu'il existe une grande variété de niveaux et d'acteurs à examiner dans le processus d'examen, y compris les gouvernements nationaux, les organisations régionales, les groupes de la société civile, les institutions internationales et même les mécanismes existants de révision par des pairs. Un délégué a demandé une cartographie des options existantes comme point de départ à toute nouvelle discussion, et d'autres ont suggéré une approche multi-niveaux de l'établissement de rapports, qui pourrait intégrer tous les acteurs.

Les délégués ont également présenté des vues divergentes sur les questions susceptibles d'être examinées, certains appelant à des mécanismes solides pour examiner la mise en œuvre et les engagements, en soulignant qu'un examen poussé serait nécessaire pour assurer la continuité des progrès sur les objectifs et cibles du programme. D'autres ont souligné la nature volontaire du suivi de l'ensemble des objectifs et cibles, de façon à ne pas « politiser » le processus d'examen avec des conditionnalités. « L'examen ne devrait pas être un dispositif de sanction, mais une partie intégrante du programme lui-même », a estimé un représentant de la société civile.

LE CHEMIN QU'IL RESTE À PARCOURIR

Tout comme les travaux du GTO, la première réunion des négociations pour le programme de l'après 2015 a renforcé le sentiment que l'ONU est en train de s'aventurer sur des territoires inconnus. À l'extérieur de la salle de réunion, quelques

participants ont décrit les travaux comme « désordonnés » et « difficiles ». Mais, même si les délégués n'étaient pas sûrs de la façon de centrer la discussion, celle-ci n'a pas dévié des idées et débats importants qui ont fait surface. En fait, la réunion a révélé un très haut niveau d'attention de la part des gouvernements vis-à-vis du processus, ainsi qu'une claire reconnaissance – voire de l'enthousiasme – face au potentiel de ce programme pour l'après 2015.

La session d'état des lieux a démontré qu'il y a de nombreuses difficultés à résoudre dans les prochaines semaines et les prochains mois, et que les pays devront atteindre un nouveau niveau de coopération pour y arriver. Avec ce défi en tête, plusieurs intervenants ont repris les mots du Président américain Barack Obama durant son discours sur l'état de l'Union en 2015 qui a eu lieu pendant cette session, pour se donner de l'inspiration les uns aux autres concernant les travaux à venir, et l'accent mis par Obama sur la justice, l'égalité et le travail en équipe a résonné dans la salle: « Je crois toujours que nous sommes un seul peuple. Je crois toujours que nous pouvons faire de grandes choses ensemble, même lorsque les probabilités ne sont pas favorables ».

RÉUNIONS À VENIR

Processus préparatoire de la FfD3: Le processus préparatoire de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement comprendra trois sessions de rédaction du document final: 27-29 janvier 2015, 13-17 avril 2015 et 15-19 juin 2015. **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

53^e session de la Commission du développement social: La 53^e session de la Commission du développement social se réunira sous le thème prioritaire du cycle 2015-2016 d'examen des politiques, « Repenser et renforcer le développement sociale dans le monde contemporain ». **dates:** 4-13 février 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division pour les politiques sociales et le développement **email:** social@un.org **www:** <http://undesadspd.org/CommissionforSocialDevelopment/Sessions/2015.aspx>

Débat thématique de haut niveau de l'AGNU sur les moyens de mise en œuvre d'un programme de développement transformateur pour l'après 2015: Ce débat thématique se centrera sur la façon de mobiliser des ressources pour transformer les aspirations du programme de développement pour l'après 2015 en réalité. Il abordera le financement, le développement et le transfert de technologies, et le renforcement des capacités. **dates:** 9-10 février 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'AGNU **www:** http://www.un.org/pga/090215_hl-debate-means-implementation-transformative-post-2015-development-agenda/

Négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015: Les Négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015, qui prépareront le Sommet des Nations Unies, se dérouleront dans les sessions suivantes: 17-20 février (Déclaration); 23-27 mars (ODD et cibles); 20-24 avril (MMÉ et partenariat mondial pour le développement durable); 18-22 mai (Suivi et examen); et 22-25 juin, 20-24 juillet, et 27-31

juillet (négociations intergouvernementales sur le document final). **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division pour le développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015>

Débat thématique de haut niveau sur la prévention du crime, la justice pénale et le programme de l'après 2015: Ce débat abordera les liens entre prévention du crime, justice pénale et développement durable dans le contexte du programme pour l'après 2015 **date:** 24 février 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'AGNU **www:** http://www.un.org/pga/240215_hl-debate-integrating-crime-prevention-and-criminal-justice-in-post-2015-development-agenda/

46^e session de la Commission de statistique des Nations Unies: La 46^e session de la Commission de statistique des Nations Unies (UNSC) conviendra des modalités d'élaboration du cadre d'indicateurs pour le programme de développement pour l'après 2015, entre autres points de l'ordre du jour. Le Groupe des Amis du Président de l'UNSC sur la mesure des progrès accomplis doit préparer et guider les discussions sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre. **dates:** 3-6 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** UNSC **email:** statcom@un.org **www:** http://unstats.un.org/unsd/statcom/commission_46th_session.htm

Dialogue régional sur la politique scientifique sur la durabilité en appui au programme de développement pour l'après 2015: Cet atelier régional se penchera sur la façon dont la science de la durabilité peut traiter les interactions entre économie et environnement et contribuer au développement durable de la région Asie-Pacifique. L'Atelier développera: une politique et une stratégie pour le prochain Plan d'action de l'ASEAN sur la science et la technologie 2016-2020; et un cadre et des outils régionaux pour appliquer la science de la durabilité. **dates:** 4-6 mars 2015 **lieu:** Kuala Lumpur, Malaisie **contact:** Rahmah Elfithri **email:** elfith@ukm.my **www:** http://www.unesco.org/new/en/unesco/events/natural-sciences-events/?tx_browser_pi1%5BshowUid%5D=29673&cHash=6d5f7e7ceb

Audiences de la FfD avec la société civile et le secteur privé: Dans le cadre du processus préparatoire de la FfD3, des audiences avec la société civile et le secteur privé auront lieu au Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec le soutien du Bureau pour le financement du développement et le Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies (NGLS). **dates:** 4-5 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Susan Alzner, NGLS **téléphone:** +1-212-963-3125 **email:** info@un-ngls.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/overview/third-conference-ffd/preparatory-process.html>

Débat thématique de haut niveau de l'AGNU sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après 2015: Ce débat thématique se penchera sur les mesures à prendre pour favoriser l'égalité de genre et l'autonomisation économique et politique des femmes à tous les niveaux, y compris l'éducation. **date:** 6 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'AGNU **www:** <http://www.un.org/pga/calendar/>

59^e session de la Commission de la condition de la femme: Cette réunion se centrera sur la Déclaration et Programme d'action de Beijing, notamment sur les défis qui entravent sa mise en

œuvre et la réalisation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Cette session abordera également les opportunités pour réaliser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après 2015.

dates: 9-20 mars 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** ONU Femmes **téléphone:** +1-646-781-4400 **fax:** +1-646-781-4444 **www:** <http://www.unwomen.org/en/csw/csw59-2015>

Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe: La troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe sera accueillie par le Gouvernement japonais et organisée par la Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes (UNISDR). Les participants auront à convenir d'un cadre pour la réduction des risques de catastrophes pour l'après 2015. **dates:** 14-18 mars 2015 **lieu:** Sendai, Japon **contact:** Ms. Elena Dokhlik, UNISDR **téléphone:** +41-22-91-78861 **fax:** +41-22-73-39531 **email:** wcdrr2015@un.org **www:** <http://www.wcdrr.org/>

Segment 2015 de l'ECOSOC consacré à l'intégration:

Le Segment 2015 de l'ECOSOC consacré à l'intégration rassemblera des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des gouverneurs, des maires, le système des Nations Unies, la collectivité tripartite de l'Organisation internationale du travail, la société civile, les universités et le secteur privé. Le Segment aura pour thème « Réaliser le développement durable par la création d'emploi et le travail décent pour tous ». **dates:** 30 mars - 1^{er} avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau de soutien et de coordination de l'ECOSOC **téléphone:** +1-212-963-8415 **fax:** +1-212-963-1712 **email:** ecosocinfo@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/integration/2015/index.shtml>

Symposium de haut niveau sur le FCD de la République de Corée: Le symposium sera la première manifestation préparatoire de haut niveau en vue du Forum 2016 de coopération au développement et sera co-organisé par la République de Corée et l'ONU/DAES. Il se centrera sur la façon de rassembler les engagements sur le financement et les moyens de mise en œuvre des processus de Monterrey et de Rio. **dates:** 8-10 avril 2015 **lieu:** Incheon, République de Corée **contact:** Ms. Caroline Lombardo, ONU/DAES **téléphone:** +1-917-367-9212 **email:** lombardoc@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/dcfrok.shtml>

Troisième réunion du Forum politique de haut niveau: La troisième réunion du Forum politique de haut niveau (FPHN3), qui se déroulera sous les auspices de l'ECOSOC, aura pour thème « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et l'examen: le FPHN après 2015 ». Le FPHN se réunit chaque année sous les auspices de l'ECOSOC et tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). **dates:** 26 juin - 8 juillet 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1838>

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra au niveau politique le plus élevé, avec des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres compétents (finances, affaires étrangères et coopération au développement) et d'autres représentants spéciaux. La

Conférence se conclura par l'adoption d'un document négocié et convenu de façon intergouvernementale ainsi que des comptes rendus des réunions plénières et autres délibérations de la Conférence, qui seront inclus dans le compte-rendu de la Conférence. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Bureau du financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Sommet des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après 2015: Le sommet adoptera le programme de développement pour l'après 2015, comprenant: une déclaration, un ensemble d'Objectifs de développement durable, de cibles et d'indicateurs; leurs moyens de mise en œuvre et un nouveau Partenariat mondial pour le développement; et un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre. **dates:** 25-27 septembre 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/summit> et <http://www.un.org/millenniumgoals/beyond2015-news.shtml>

Pour en savoir plus sur d'autres réunions à venir, consultez <http://sd.iisd.org/>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
APD	Aide publique au développement
APRM	Mécanisme africain d'examen par les pairs
CARICOM	Communauté caribéenne
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FfD3	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement
FPHN	Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable
GTO	Groupe de travail ouvert
IPOA	Programme d'action d'Istanbul pour les PMA
MMCE	Moyens de mise en œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PDE	Pays en développement enclavés
PEID	Petits États insulaires en développement
PEIDP	Petits États insulaires en développement du Pacifique
PMA	Pays les moins avancés
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RCMD	Responsabilités communes mais différenciées
RNB	Revenu national brut
VPOA	Programme d'action de Vienne pour les PDE